

Mémoire présenté à la Ville de Montréal

Dans le cadre des consultations sur la Politique de développement culturel
de la Ville de Montréal 2025-2030

**Pour une métropole culturelle durable,
des actions pour retenir nos talents**

À l'attention de la Commission sur la culture, le patrimoine et les sports



11 novembre 2024

À PROPOS DE L'ACT	3
ORIENTATION 1 : UN TERRITOIRE MARQUÉ PAR SA CULTURE ET SON PATRIMOINE	
OBJECTIF 5 : CONSOLIDER LA PRÉSENCE DES LIEUX DE CRÉATION ET DE DIFFUSION SUR LE TERRITOIRE	4
Un besoin urgent d'espaces de travail adaptés aux arts vivants	4
1. Bonifier le programme d'aide financière aux OBNL locataires	4
2. Étendre la subvention pour les ateliers d'artistes visuels et métiers d'art aux arts de la scène	4
3. Encourager et financer la mutualisation des espaces de travail	5
4. Promouvoir le programme de reconnaissance des OBNL par les arrondissements	5
5. Mettre à disposition des locaux vacants de la Ville pour les organismes culturels	5
Les effets des pressions foncières et de la hausse des loyers sur l'ensemble de l'écosystème culturel	5
6. Développer du logement abordable	6
ORIENTATIONS 3 : UNE VILLE PARTENAIRE DE SON CŒUR CRÉATIF	
OBJECTIF 10 : SIMPLIFIER L'ACCÈS AUX RESSOURCES ET AU FINANCEMENT	6
Le Conseil des arts de Montréal : un soutien essentiel	6
7. Augmenter le budget annuel du Conseil des arts de Montréal à 30 millions de dollars d'ici 2030 et prévoir une indexation annuelle	6
ORIENTATIONS 3 : UNE VILLE PARTENAIRE DE SON CŒUR CRÉATIF	
OBJECTIF 12 : ÊTRE UN DIFFUSEUR EXEMPLAIRE	7
Les Maisons de la Culture : des partenaires indispensables pour le théâtre montréalais	7
8. Maintenir le programme CAM en tournée et offrir des cachets couvrant l'entièreté des coûts de plateau	7
9. Offrir des cachets ou bourses aux résidences de création	7
10. Rendre facultatives les présentations publiques en fin de résidence de création pour préserver la recherche-création	8
11. Favoriser l'inclusion des artistes et des publics issus de groupes en situation minoritaire ainsi que le renforcement de la formation en EDI auprès des diffuseurs	8
CONCLUSION	8
SOMMAIRE DES REVENDICATIONS	9

À propos de l'ACT

Fondée en juin 1989, l'Association des compagnies de théâtre (ACT) a été créée pour répondre aux réalités spécifiques des compagnies de théâtre qui, bien que vouées à la création artistique, se trouvaient sans représentation dans les structures associatives et syndicales existantes. À l'origine, l'ACT représentait une vingtaine de compagnies productrices ; aujourd'hui, elle regroupe plus de 160 membres répartis à travers le Québec et le Canada francophone. Parmi les quatre associations de producteurs de théâtre, l'ACT se distingue par son membrariat le plus vaste et le plus diversifié, témoignant de l'ampleur et de la richesse de la scène théâtrale qu'elle incarne. Au cours de ses 35 années d'existence, l'ACT a grandement contribué à la professionnalisation des compagnies de théâtre destiné au public adulte en encadrant la pratique par des ententes collectives, en créant des espaces de concertation et en offrant une panoplie de services et d'activités pour soutenir la pratique.

Sa mission

L'Association des compagnies de théâtre (ACT) représente ses membres, défend leurs intérêts, soutient leur développement professionnel et négocie leurs ententes collectives.

Les compagnies de production théâtrale de l'ACT

Avec ses 160 compagnies membres, principalement basées au Québec et à Montréal, l'apport artistique et économique de ses organismes à but non lucratif est majeur.

Voici quelques chiffres pour 2023-2024 :

- 447 productions théâtrales
- 6 395 représentations
- Plus de 5 900 000 \$ en cachets versés aux interprètes et metteur·euse·s en scène

Avec plus de 84 compagnies de production théâtrale à but non lucratif basées à Montréal, soit 52 % de son effectif, l'ACT témoigne de l'importance de Montréal comme véritable cœur créatif du Québec. La concentration de ses membres dans la métropole souligne le rôle central de la ville pour le secteur théâtral francophone.

Ainsi, la politique de développement culturel de la Ville de Montréal a un impact direct et déterminant sur les compagnies de théâtre locales. Nous détaillerons ici les points névralgiques permettant aux compagnies de s'épanouir et de rayonner dans ce milieu essentiel de la métropole.

Orientation 1 : Un territoire marqué par sa culture et son patrimoine

Objectif 5 : Consolider la présence des lieux de création et de diffusion sur le territoire

Un besoin urgent d'espaces de travail adaptés aux arts vivants

Comme le souligne clairement le préambule de l'objectif 5, les lieux de création et de diffusion sont essentiels à la vitalité culturelle de Montréal. Cependant, les pressions foncières et l'inflation limitent la capacité des artistes à obtenir ou à maintenir à long terme des espaces de travail adéquats et accessibles.

Les artistes font face à une pénurie importante de lieux adaptés, particulièrement ceux et celles dont les pratiques nécessitent des espaces pour répéter et pour la production de leurs œuvres (comme des ateliers ou des lieux d'entreposage). Sans espaces de travail accessibles et abordables, la création artistique elle-même est menacée, ce qui fragilise le tissu culturel de la métropole. Il est donc urgent de prendre des mesures concrètes pour préserver et améliorer l'accessibilité de ces espaces.

Des initiatives de soutien de la Ville sont déjà en place, mais elles mériteraient d'être significativement renforcées ou étendues à d'autres secteurs, notamment celui des arts de la scène.

1. Bonifier le programme d'aide financière aux OBNL locataires

La majorité des compagnies de production théâtrale membres de l'ACT sont locataires de leurs espaces de travail. Le programme d'aide financière aux OBNL locataires est relativement accessible, et le processus de demande est simplifié grâce à un formulaire court et identique d'une année sur l'autre. Cependant, la proportion de l'aide par rapport au coût total du loyer reste insuffisante.

En renforçant l'aide au loyer pour les organismes à but non lucratif, la Ville pourrait contribuer à sécuriser des lieux d'arts accessibles, soutenant ainsi un écosystème culturel riche et dynamique.

2. Étendre la subvention pour les ateliers d'artistes visuels et métiers d'art aux arts de la scène

Une autre voie pour soutenir le financement des espaces de création et de production consisterait à élargir aux arts de la scène la subvention pour les ateliers d'artistes offerte par le CAM en partenariat avec la Ville de Montréal. Tout comme les artistes en arts visuels et métiers d'art, les compagnies de théâtre ont besoin de nombreux espaces de travail

(bureaux, espaces de répétition, ateliers pour la production de décors, de costumes et d'accessoires, espaces d'entreposage, et plus encore). Un soutien financier pour ces lieux garantirait un financement stable et adapté aux besoins spécifiques des artistes de la scène.

3. Encourager et financer la mutualisation des espaces de travail

Plusieurs de nos membres sont de petits organismes quant aux ressources humaines et sont ouverts à des solutions de partage d'espaces pour réduire leurs coûts. Toute mesure visant à encourager et à financer la mutualisation des espaces de travail serait bénéfique pour le secteur théâtral, que ce soit avec d'autres organismes du secteur ou avec des organismes tiers.

4. Promouvoir le programme de reconnaissance des OBNL par les arrondissements

Ce programme, géré par les arrondissements, est encore peu connu dans le milieu culturel. Il permet pourtant aux organismes à but non lucratif d'accéder à divers services (ressources, locaux, assurances) à coûts réduits, voire gratuitement. En informant davantage les organismes culturels sur ce programme, la Ville leur offrirait un soutien administratif et financier précieux sans coûts additionnels pour elle.

5. Mettre à disposition des locaux vacants de la Ville pour les organismes culturels

Lorsque la Ville dispose de locaux vacants, ceux-ci pourraient être mis à la disposition des organismes culturels à des tarifs réduits, offrant un soutien direct à l'accessibilité des espaces pour les artistes. Bien que de telles initiatives soient fréquentes dans le secteur communautaire, le milieu culturel joue lui aussi un rôle essentiel dans le lien social et mérite un soutien équivalent de la part de la Ville.

Les effets des pressions foncières et de la hausse des loyers sur l'ensemble de l'écosystème culturel

La métropole subit actuellement une hausse marquée des loyers, créant une pression accrue sur les artistes et les travailleurs·euses montréalais·e·s du secteur culturel. Nos compagnies de production en subissent directement les conséquences comme employeurs, et souvent, comme artistes eux et elles-mêmes. Avec le coût des logements qui augmente, les cachets et salaires offerts par les compagnies de l'ACT doivent suivre. Dans un contexte de financement extrêmement compétitif et avec les budgets limités des bailleurs de fonds, cette pression devient insoutenable pour les compagnies de création à but non lucratif. L'attractivité des postes dans le milieu culturel, déjà mise à mal par la concurrence du secteur privé, devient un encore plus grand enjeu aujourd'hui.

6. Développer du logement abordable

De nombreuses études récentes montrent que le revenu médian des artistes est largement inférieur à celui des autres citoyen-ne-s du Québec. Avec un revenu médian avoisinant les 17 000 \$, malgré un niveau de scolarité élevé, il devient extrêmement difficile pour les artistes, et plus largement pour tous les artisan·e-s du milieu culturel, de trouver un logement convenable à Montréal. Nombreux sont ceux et celles qui vivent en coopératives d'habitation, en colocation ou dans d'autres formules permettant de réduire les coûts. La Ville doit impérativement augmenter son offre de logements abordables pour éviter un exode du cœur créatif vers la banlieue et les régions.

Orientations 3 : Une ville partenaire de son cœur créatif

Objectif 10 : Simplifier l'accès aux ressources et au financement

Le Conseil des arts de Montréal : un soutien essentiel

7. Augmenter le budget annuel du Conseil des arts de Montréal à 30 millions de dollars d'ici 2030 et prévoir une indexation annuelle

Le Conseil des arts de Montréal (CAM) est un acteur clé de l'écosystème culturel de la ville, offrant un soutien financier aux artistes et aux organismes tout au long de leur parcours, de la création à la diffusion. Les organismes artistiques à but non lucratif dépendent majoritairement des conseils des arts municipaux, provinciaux et fédéraux pour leur financement, et le CAM est la principale instance de soutien municipal, reconnue et souvent enviée par d'autres villes du Québec.

Les membres de l'ACT sollicitent fréquemment le CAM, que ce soit pour financer la création, la production ou la diffusion. Outre les programmes spécifiques, le CAM propose un financement à la mission qui soutient actuellement 26 % des compagnies affiliées à l'ACT, offrant un appui structurant essentiel pour la vitalité de la culture théâtrale à Montréal.

Nous reconnaissons la grande valeur du CAM, qui repose entre autres sur son système d'évaluation par jury de pairs qui garantit des décisions éclairées et impartiales reposant sur une expertise profonde du milieu artistique. Le programme CAM en tournée, en partenariat avec les Maisons de la culture, en est un exemple marquant. Ce programme prolonge la durée de vie des œuvres théâtrales et permet de rentabiliser les coûts de production tout en atteignant de nouveaux publics.

Pour toutes ces raisons, l'ACT croit essentiel, comme d'autres acteurs du milieu artistique, que le budget annuel du CAM soit porté à 30 millions de dollars d'ici 2030 et indexé chaque année. Une telle prévisibilité est cruciale pour stabiliser l'ensemble de l'écosystème culturel.

Orientations 3 : Une ville partenaire de son cœur créatif

Objectif 12 : Être un diffuseur exemplaire

Les Maisons de la Culture : des partenaires indispensables pour le théâtre montréalais

Les Maisons de la culture ont de grandes qualités et ont prouvé leur pertinence dans l'accessibilité des arts aux citoyen·nes. Ce sont des partenaires privilégiés des artistes de la métropole. Dans cette optique, nous croyons que le programme CAM en tournée, exclusivement destiné à la tournée dans les Maisons de la culture, est indispensable pour les compagnies de théâtre montréalaises. Les programmes de résidence de création offerts par les Maisons de la culture sont aussi essentiels. Cependant, plusieurs aspects mériteraient d'être bonifiés :

8. *Maintenir le programme CAM en tournée et offrir des cachets couvrant l'entièreté des coûts de plateau*

Les Maisons de la culture, à travers le programme CAM en tournée, jouent un rôle crucial pour la visibilité des œuvres et la rencontre avec le public. Ce programme permet aux compagnies d'amortir les coûts de production, un aspect essentiel pour la viabilité des projets et des compagnies. Toutefois, pour que ce modèle soit durable, il est impératif que les cachets offerts couvrent l'entièreté des coûts réels de plateau.

Étant donné l'augmentation marquée des frais de tournée à l'extérieur de Montréal, il devient de plus en plus difficile, car souvent déficitaire, de concevoir des tournées dans d'autres régions du Québec. En conséquence, le programme CAM en tournée s'avère d'autant plus essentiel pour assurer une diffusion locale. Prolonger la durée de vie d'une œuvre théâtrale permet également de réduire l'empreinte écologique associée à la production et au transport des décors et de l'équipe, répondant ainsi à une préoccupation environnementale grandissante.

9. *Offrir des cachets ou bourses aux résidences de création*

Les Maisons de la culture sont aussi des lieux précieux pour les résidences artistiques. Bien que l'ACT salue la mise à disposition de salles de spectacles pour les résidences, les coûts demeurent élevés pour les compagnies, qui doivent rémunérer leurs travailleur·euse·s selon les ententes collectives du secteur. Nous recommandons que les Maisons de la culture associent systématiquement une bourse ou un cachet aux résidences de création pour soutenir pleinement les artistes.

10. Rendre facultatives les présentations publiques en fin de résidence de création pour préserver la recherche-création

La résidence de création est souvent un espace de recherche et d'expérimentation. Même si les artistes reconnaissent la valeur inestimable d'une rencontre avec le public, celle-ci doit se faire au bon moment de la recherche-création. La pression d'une présentation publique en fin de résidence peut parfois être contraignante, surtout lorsque la résidence ne dure que quelques jours et qu'elle arrive en début de processus créatif. Nous suggérons que les présentations publiques soient optionnelles, permettant aux artistes de créer et d'expérimenter plus librement.

11. Favoriser l'inclusion des artistes et des publics issus de groupes en situation minoritaire ainsi que le renforcement de la formation en EDI auprès des diffuseurs

Nous saluons les initiatives présentées dans le cadre du projet de la politique culturelle 2025-2030, notamment celles visant à offrir une programmation d'activités qui reflète et valorise la diversité culturelle. Cependant, nous tenons à souligner qu'il est essentiel de poursuivre les formations en équité, diversité et inclusion auprès des diffuseurs eux-mêmes, afin de leur permettre d'accueillir de manière appropriée les artistes issus de diverses cultures. De plus, nous soutenons pleinement toute initiative visant à rejoindre les publics en situation minoritaire, notamment les personnes immigrantes et autochtones, pour ne citer que celles-ci.

Conclusion

En terminant, les artistes, travailleur·euse·s culturel·le·s et les organismes montréalais font face à des défis de taille liés aux coûts croissants des loyers, tant pour leur logement personnel que pour leurs espaces de travail. Cette situation met en péril la vitalité culturelle de Montréal, une ville dont l'effervescence artistique est pourtant au cœur de son identité et de son attractivité. Pour préserver ce tissu créatif, plusieurs mesures sont proposées : un soutien accru pour l'accessibilité des espaces de travail, le développement de logements abordables, l'augmentation du budget du Conseil des arts de Montréal, ainsi que le renforcement du rôle des Maisons de la culture en tant que partenaires de la diffusion théâtrale et du soutien aux résidences artistiques.

Face à ces enjeux, il est crucial que la Ville de Montréal continue de s'engager activement pour soutenir son milieu artistique. Ce soutien permettra non seulement de retenir les talents et de favoriser une meilleure accessibilité aux ressources, mais aussi d'assurer que les artistes puissent contribuer pleinement à la vitalité et au dynamisme de la métropole. En ouvrant la porte à de nouvelles stratégies de collaboration et en consolidant les partenariats entre la Ville, les institutions culturelles et les différents paliers de gouvernement, Montréal pourrait devenir un modèle d'inclusion et de soutien durable pour les communautés artistiques. Dans un monde où la créativité et l'innovation sont des moteurs de développement, investir dans les arts et la culture est une voie prometteuse pour bâtir une ville résiliente, inclusive et tournée vers l'avenir.

Sommaire des revendications

Orientation 1 : Un territoire marqué par sa culture et son patrimoine

Objectif 5 : Consolider la présence des lieux de création et de diffusion sur le territoire

- ***Bonifier le programme d'aide financière aux OBNL locataires***
- ***Étendre la subvention pour les ateliers d'artistes visuels et métiers d'art aux arts de la scène***
- ***Encourager et financer la mutualisation des espaces de travail***
- ***Promouvoir le programme de reconnaissance des OBNL par les arrondissements***
- ***Mettre à disposition des locaux vacants de la Ville pour les organismes culturels***
- ***Développer du logement abordable***

Orientations 3 : Une ville partenaire de son cœur créatif

Objectif 10 : Simplifier l'accès aux ressources et au financement

- ***Augmenter le budget annuel du Conseil des arts de Montréal à 30 millions de dollars d'ici 2030 et prévoir une indexation annuelle***

Orientations 3 : Une ville partenaire de son cœur créatif

Objectif 12 : Être un diffuseur exemplaire

- ***Maintenir le programme CAM en tournée et offrir des cachets couvrant l'entièreté des coûts de plateau***
- ***Offrir des cachets ou bourses aux résidences de création***
- ***Rendre facultatives les présentations publiques en fin de résidence de création pour préserver la recherche-crédation***